



DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 26 JUIN 2020

Pour la CGT, après cette crise sanitaire, économique et sociale, il faut réfléchir au « monde d'après ». L'épisode de la COVID-19 a montré l'importance fondamentale des services publics. De santé, mais pas uniquement. La société française doit inverser son mode de gestion et de pensée. Il nous faut désormais partir des besoins sociaux de nos concitoyens pour bâtir et faire vivre des services publics protecteurs, universels et gratuits.

Pour Jérôme Fournel, le « monde d'après », c'est exactement celui du 15 mars 2020. La parenthèse COVID se résume à trois mois de perdus dans l'opération entamée par ses prédécesseurs et qu'il compte mener à bien : la mort de la DGFIP en tant qu'administration d'Etat à réseau déconcentré.

Sa réponse aux interrogations des agents : la mise en ligne du contrat de performance élaboré avant la crise et dont pas une ligne n'a été changée.

La pertinence de la présence d'un service public comptable et fiscal de proximité, soulignée pendant la crise ? balayée d'un revers de main par la confirmation de la destruction du réseau au travers du NRP et des autres contre-réformes structurantes : disparition des SIP, vente à l'encan du cadastre et d'une partie de la publicité foncière, affaiblissement du contrôle fiscal,...

Ce que l'on a pu constater aussi, c'est la pesanteur et la rigidité de notre système de décision, pyramidal et bureaucratique. Que de temps perdu à attendre la bonne parole présidentielle, puis celle du ministère et enfin le feu vert de la DGFIP !

Vous nous présentez votre bilan de la gestion de la crise en matières de ressources humaines. Nous tenons à le nuancer. En effet, malgré l'engagement des agents des Finances Publiques qui a permis la continuité de l'État, la reconnaissance n'est pas de mise, loin s'en faut !

Durant cette crise, nos missions sont redevenues régaliennes pour l'administration et le gouvernement. Le rôle incontournable de la DGFIP a été reconnu. Les agents ont été

présents et ont assuré la continuité du service public grâce à leur conscience professionnelle et leur engagement. Cette crise a cependant montré la pertinence de notre organisation administrative. Où étaient les fameux points de contact (MFS ou MSAP) censés remplacer nos services de proximité ? Et les bureaux de tabac, futurs percepteurs, ouverts ou fermés pendant la crise ?

Le travail confiné s'est exercé dans des conditions dégradées, engendrant TMS et isolement, avec parfois du matériel personnel, parfois même alors que les agents étaient en ASA, voire en garde d'enfants.

Contrairement aux effets d'annonces du gouvernement, des ministres et de la DG, pour la reconnaissance des agents le compte n'y est pas ! Tous les agents ont toujours fait preuve d'engagement et de conscience professionnelle et la reconnaissance légitime ne peut passer par le vol de congés ou des primes distribuées à quelques-uns.

Cette prime provoque de nombreux mécontentements, en particulier du fait de la mise en place de quotas et de l'opacité qui a participé à son attribution.

En matière de ressources humaines, vous éludez dans votre bilan un aspect important : les congés et le temps de travail. En effet, nous sommes une des rares directions où, alors que les congés d'été approchent, les agents ne savent pas combien de jours il leur reste !

Vous avez choisi de centraliser en direction tous les ajustements nécessaires à l'application de l'ordonnance instaurant le vol des congés. Comment l'interpréter alors qu'il aurait été plus simple et plus rapide de laisser la main aux chefs de service !

Sur l'aspect sanitaire, nous ne contestons pas votre volonté d'assurer la sécurité des agents pendant cette période, cependant nous confirmons notre désaccord sur la gestion des masques depuis le début de la crise.

En matière de dialogue social, nous vous donnons acte de la fréquence de nos réunions et de la transparence dans nos échanges. Mais permettez-nous de sourire quand vous parlez du PCA comme « le document de référence pour le dialogue social » ! Après des demandes récurrentes et malgré un engagement oral de votre part, nous l'attendons toujours ! Quant au PRA, il est devenu obsolète au moment de sa mise en place puisque le mot d'ordre a été, peu après le 11 mai : tout le monde au travail !

Pour nous, le dialogue social informel ne remplacera jamais le dialogue social institutionnel, avec ses règles, son formalisme et la légitimité que confère à ses participants les élections professionnelles. ! Nous condamnons une fois de plus la disparition des CAP d'affectation et de promotion ainsi que celle, programmée des CHS-CT qui, pendant cette crise ont montrés toute leur utilité.